

# **Commune de Servion**

Municipalité

**Préavis no 05-2018**

**2<sup>ème</sup> partie**

# **Rapport de gestion de l'année 2017**

Servion, le 30 avril 2018





Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2017.

## 1. Administration générale

### 1.1 Autorités – Administration générale

Pour 2017, la répartition des dicastères se présente de la manière suivante :

<b>Législature 2016-2021 de janvier à décembre 2017</b>		
<b>Dicastères</b>	<b>Responsables</b>	<b>Remplaçants</b>
<b>Administration générale Finances - Police Mobilité - Informatique Affaires juridiques</b>	<b>Cédric Matthey <i>Syndic</i></b>	<b>René Padrun <i>Vice-Syndic</i></b>
<b>Instruction publique Affaires sociales Routes – Eclairage public</b>	<b>Yves Boand</b>	<b>Monique Ries</b>
<b>Aménagement du territoire Constructions Télé réseau</b>	<b>Christophe Chaillet</b>	<b>Cédric Matthey <i>Syndic</i></b>
<b>Forêts – STEP et collecteurs Défense incendie – Protection civile - Service des eaux</b>	<b>René Padrun <i>Vice-Syndic</i></b>	<b>Yves Boand</b>
<b>Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie</b>	<b>Monique Ries</b>	<b>Christophe Chaillet</b>

En 2017, la Municipalité a soumis 14 préavis à l'approbation du Conseil communal et elle a tenu 40 séances de Municipalité. Le nombre d'objets traités diffère selon les séances. Pour exemple, 59 points ont été portés à l'ordre du jour de la séance du 16 octobre 2017 contre 22 à celui de la séance du 17 juillet 2017. La moyenne se situe en règle générale aux environs de 40 points différents à traiter par séance.

Les membres de la Municipalité ont, durant cette année 2017, représenté la Commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de poursuivre une participation active dans les affaires régionales mais également de pouvoir entendre la position de notre Commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

## 1.2 Personnel communal

A la fin de l'année 2017, Mme Anne-Marie Matthey a pris sa retraite après presque 30 ans d'activité au sein du service de la bourse communale. D'abord en tant que boursière puis depuis la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2012, en tant qu'adjointe.

Madame Céline Matthey Monteleone, collaboratrice au bureau technique depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, a émis le désir de reprendre ce poste. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec un taux d'activité de 50%. Le poste laissé vacant par Mme Matthey Monteleone a été mis au concours et une nouvelle collaboratrice sera engagée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au bureau technique communal.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017 Monsieur David Rodrigues qui a suivi sa formation et obtenu un CFC d'agent d'exploitation au sein de notre Commune a décidé de changer d'horizon. Une répartition des différentes tâches inhérentes à la voirie a été décidée et son poste n'a pas été repourvu.

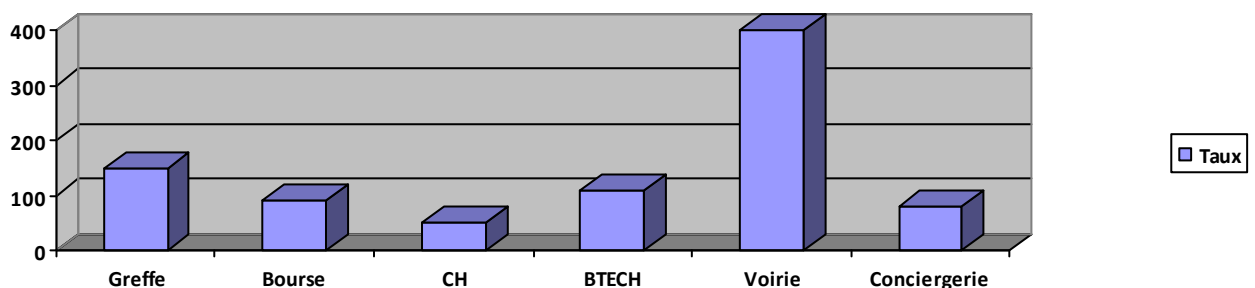
Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel communal s'est donc composé de la manière suivante :

Services	Noms	Fonctions	Taux en %
<b>Administration</b>	<b>Burri-Monney Claudine</b>	Secrétaire municipale	100%
	<b>Oberson Laure</b>	Adjointe	50 %
<b>Bourse</b>	<b>Dutoit Patricia</b>	Boursière	40%
	<b>Matthey Anne-Marie</b>	Adjointe	50%
<b>Service de la population</b>	<b>Dufey Anne-May</b>	Préposée	50%
<b>Bureau technique</b>	<b>Lucas Sauterel Isabelle</b>	Responsable	80%
	<b>Matthey Monteleone Céline</b>	Assistante	30%

<b>Voirie</b>	<b>Alves Carlos</b>	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	<b>Chapuis Raphaël</b>	Responsable de l'assainissement Surveillant de la STEP	100%
	<b>Ramoni Fabrice</b>	Employé communal	100%
<b>Jusqu'au 31.07.2017</b>	<b>Rodrigues Lopes David</b>	Employé communal	100%
	<b>Weber Thierry</b>	Employé communal	100%
<b>Conciergerie</b>	<b>Augsburger Hugnette</b>	Concierge	30%
	<b>Ferreira Cécilia</b>	Concierge	50%

***Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps au 31 décembre 2017 :***

- 1.50 EPT pour le greffe municipal
- 0.90 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 1.10 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 4.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.80 EPT pour le service de conciergerie



***Développement des connaissances du personnel – formation continue***

Le développement du personnel et la formation continue font partie des objectifs de la Municipalité ceci d'autant plus que la législation en vigueur se modifie continuellement.

En 2017, le personnel communal, tant administratif que technique a suivi différents cours en lien direct avec son travail et sa fonction.

### 1.3 Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2017, la Municipalité a présenté 14 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2017** : Vente de la parcelle n° 517 à Servion.
- **Préavis n° 02/2017** : Vieux collège de Servion – remplacement de l'ensemble des fenêtres et des portes d'entrée du bâtiment, de la porte de la salle sud du rez-de-chaussée, fourniture et pose de moustiquaires avec demande d'autorisation d'emprunter la somme de Fr. 62'000.00.
- **Préavis n° 03/2017** : Vieux collège de Servion – transformation d'une salle de classe en bureaux administratifs avec demande d'autorisation d'emprunter la somme de Fr. 81'000.00.
- **Préavis n° 04/2017** : Aménagement du quartier du Centre à Servion comprenant la création d'un parking de 53 places, d'un aménagement routier pour la création d'une zone de rencontre (20 km/heure) et la pose d'un éclairage public adapté avec demande d'autorisation d'emprunter la somme de Fr. 915'000.00.
- **Préavis n° 05/2017** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2016.
- **Préavis n° 06/2017** : Adoption du projet de création d'un parking de 53 places au Chemin du Centre sur la parcelle n° 63 du Registre foncier.
- **Préavis n° 07/2017** : Arrêté d'imposition pour l'année 2018.
- **Préavis n° 08/2017** : Achat d'un tracteur et de ses équipements hivernaux avec demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 55'550.00.
- **Préavis n° 09/2017** : Modification des statuts de l'Association intercommunale de distribution d'eau AIESFE.
- **Préavis n° 10/2017** : Fusion ORPC Lavaux Oron – adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron.
- **Préavis n° 11/2017** : Réfection de la route RC 637d avec renforcement de la chaussée, renouvellement de la couche de roulement et marquage sur le tronçon situé dans le village de Les Cullayes.
- **Préavis n° 12/2017** : Budget 2018.
- **Préavis n° 13/2017** : Fixation du plafond d'endettement de l'ASIJ à Fr. 65'000'000.00 et modification de l'art. 13, ch. 10, des statuts de l'ASIJ.
- **Préavis n° 14/2017** : Modification des articles 24, 25 et 26 des statuts de l'ASIJ et intégration des avenants avalisés par le Conseil d'Etat en date du 30.10.2013 et du 26.04.2017.

Ces quatorze préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes (*Commission de gestion, Commission des finances et commissions ad hoc*) et ont tous été acceptés.

## 1.4 Intérêts généraux

### Fêtes et manifestations villageoises

Durant l'année 2017, le Comité des fêtes de la Commune, présidé par Monsieur Jean-Daniel Burnier, constitué de dix bénévoles (*quatre habitants de Les Cullayes et six de Servion*), en collaboration avec la Municipalité, ont organisé plusieurs manifestations qui ont remporté un très grand succès.

#### **Bref rappel des fêtes organisées en 2017 :**

- **La Fête nationale** s'est déroulée **le mardi 1<sup>er</sup> août** sur la place des 2 Tilleuls aux Cullayes.  
Une palette d'activités riches et variées a une fois de plus été proposée tels qu'un tournoi de pétanque, un rallye lors duquel petits et grands ont pu découvrir d'une autre façon notre Commune.  
Une scène ouverte a été mise à disposition des artistes de la Commune. Chacune et chacun a ainsi pu se produire pour le plaisir des participants.  
Le traditionnel cortège des enfants et le feu d'artifice ont clôturé la manifestation.  
Boissons, glaces et grillades servies par la société de Jeunesse ont sustenté petits et grands tout au long de cette sympathique journée.
- **Les 6 et 7 octobre 2017, la Fête du Vin cuit et des Saveurs du monde.**  
Durant ces deux jours, trois familles domiciliées dans la Commune, nous ont fait découvrir les spécialités culinaires de leur pays ou de leur région d'origine, soit le Kenya, la Tunisie et l'Ukraine.  
Cette fête, qui depuis 13 ans remporte un franc succès, est née d'une volonté municipale d'intégrer concrètement notre population étrangère en lui permettant de se faire connaître personnellement, culturellement et culinairement. Ce pari est largement gagné.
- **Le 16 décembre, Le Marché artisanal et la vente des sapins de Noël aux habitants de la Commune.**  
Cette journée est l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial et chaleureux tout en dégustant une petite collation préparée par la Jeunesse, d'apprécier le vin chaud servi par la Municipalité, de choisir son sapin (issu de nos forêts communales), de découvrir les créations des artisans de la Commune et des environs et pour les enfants de transmettre leurs souhaits au Père Noël venu les rencontrer.
- **En décembre les « Fenêtres » ou rencontres de l'Avent**  
En lieu et place des traditionnelles « fenêtres de l'Avent » qui se déroulaient ordinairement chez l'habitant, le Comité des fêtes organise désormais une rencontre dans chaque village sur le principe du « repas canadien ». Aux Cullayes, elle s'est déroulée le vendredi 8 décembre sur la place des 2 Tilleuls et à Servion le jeudi 21 décembre dans la cour du Vieux Collège.

Le samedi 2 décembre, par un froid polaire, une soirée très sympathique, organisée au Zoo de Servion par le Rotary Club du Jorat, a illuminé et réchauffé le cœur des grands comme des petits enfants qui se sont vus offrir une attention par le Père Noël venu accompagné de son âne pour la circonstance.

Enfin, le mardi 12 décembre, ce sont les familles Clot, Annen, Melada et Matthey qui nous ont accueillis dans une ambiance chaleureuse et gustative dans leur quartier du Moléson.

Ce mois de décembre aurait été incomplet sans le traditionnel « Noël à la Chapelle » où le Diacre, Monsieur Bertrand Quartier, est venu rappeler le sens religieux de la Fête de Noël. Cette rencontre a eu lieu le jeudi 21 décembre à 19h30. Les enfants présents ont reçu leur traditionnel cornet de Noël offert grâce au bénéfice de la vente de sapins.

Le succès remporté par ces rencontres sympathiques, chaleureuses, gustatives et rassembleuses conforte la Municipalité à soutenir et à maintenir, dans la mesure du possible, deux rencontres par année et par village.

Le projet d'une fête du printemps a été mis en discussion lors d'un apéritif auquel la population était chaleureusement conviée, le samedi 11 novembre 2017 à la salle communale. Le nombre de personnes présentes et intéressées à participer activement a réjoui les organisateurs. La première fête est prévue aux Cullayes en juin 2018.

### Jubilaires

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017, quatre nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale venue apporter les vœux des autorités communales accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.

En 2017, nous n'avons fêté aucun centenaire.

La seule que compte notre Commune ne s'est en effet établie à l'EMS qu'après avoir fêté son centième anniversaire.

Relevons qu'au 31 décembre 2017 dans nos deux villages vivaient dix-sept personnes qui avait plus de nonante ans (*douze dames et cinq messieurs*). Neuf résident à la Fondation du Signal aux Cullayes (*en EMS ou en appartements protégés*) et les huit autres ont la chance d'habiter dans leur propre logement.

Le doyen de la Commune est né le 1<sup>er</sup> janvier 1924, il habite Servion et vit encore chez lui avec son épouse âgée de 85 ans. La doyenne est née le 15 février 1917, elle réside à l'EMS du Signal.



## *Journée des Seniors*

Chaque année, les Seniors de la Commune sont invités à se retrouver et à se faire gâter.

Les années paires, nos aînés sont emmenés en sortie et les années impaires, ils sont invités à un repas spectacle agrémenté d'une tombola dont la palette de lots est généralement offerte par les commerçants de la région.

En 2017, le samedi 2 décembre, dans une ambiance et un décor festifs, c'est à la Croix Blanche à Servion qu'une centaine de personnes se sont retrouvées pour un délicieux repas suivi d'une prestation désopilante donnée par Madame Nathalie Devanthy. Relevons que plus de 300 personnes, au bénéfice de l'AVS, avaient été conviées à cette journée.

*Le Syndic, Cédric Matthey, accueille les Seniors de la Commune.*



*Un moment de rire et de bonne humeur avec Madame Nathalie Devanthy*



## 1.4 Elections et votations

Durant l'année 2017, les citoyennes et citoyens de Servion ont été appelés aux urnes à quatre reprises, soit le **12 février** pour trois scrutins fédéraux et un scrutin cantonal, le **30 avril** pour le 1<sup>er</sup> tour des élections au Conseil d'Etat, le **21 mai** pour le 2<sup>ème</sup> tour des élections au Conseil d'Etat et enfin le **24 septembre** pour trois scrutins fédéraux.

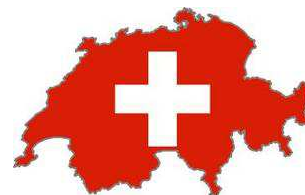
Lors de ces différents scrutins, le taux de participation a oscillé entre 51.24 % lors des scrutins fédéraux du 24 septembre et 38.63% lors des élections du 12 février.

## 1.5 Référendums – initiatives – attestation de la qualité des électeurs

Les Communes ont pour mission d'attester la qualité d'électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. Pour notre Commune cette tâche est confiée au service de la population. Durant l'année 2017, sur 419 signatures à identifier et à attester, seules 367 répondaient aux exigences et aux critères requis.

Très souvent les signataires des référendums et des initiatives ne savent pas que leur signature et leurs coordonnées doivent être ratifiées par la Commune de domicile et parfois nous nous trouvons face à des situations quelque peu insolites (*noms inventés, personnes n'habitant pas la Commune ou n'ayant pas le droit de vote (mineurs ou étrangers) ou initiative signée à plusieurs reprises, etc.*).

## 1.6 Naturalisations – devenir suisse



Malgré nos prévisions, en vue de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi sur les naturalisations, en 2017, le nombre de dossiers de demande de naturalisation suisse, avec octroi de la bourgeoisie de la Commune de Servion, n'a pas augmenté en 2017.

En effet, c'est seulement neuf demandes de naturalisation qui ont été traitées contre quinze en 2015 et dix-neuf en 2016. Sept concernaient des habitants du village de Servion et deux ont été déposées par des habitants de Les Cullayes.

La Municipalité ayant été convaincue tant par leur intégration que par leurs connaissances en matière politique, historique et géographique, a octroyé à chaque candidat(e) la bourgeoisie de la Commune de Servion. Ceci étant l'étape première nécessaire à l'obtention de la naturalisation suisse.

Onze citoyens et citoyennes habitant la Commune ont acquis la naturalisation suisse en 2017 dont sept par naturalisation facilitée (*mariage ou autres*). Ces chiffres démontrent un attrait marqué pour la citoyenneté suisse.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi sera nettement plus restrictive ce qui devrait voir le nombre de demandes sensiblement baisser.

## 1.7 Quelques chiffres concernant le secrétariat communal

En 2017, ce ne sont pas moins de **890 courriers** (842 en 2015 et 869 en 2016) qui ont été signés par la Municipalité et **2'782 courriels** (2'405 en 2015 et 2'661 en 2016) qui ont été traités par le greffe municipal ceci sans compter les autorisations telles que les permis de construire et les permis d'habiter, les permis temporaires de débit de boissons et les autorisations de manifestations, les préavis, etc. Les autres services tels que le bureau technique communal, la bourse et le service de la population ne sont pas inclus dans ces chiffres.

## 1.8 Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture visite les Communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus.

Monsieur le Préfet Daniel Flotron est venu à Servion le 8 novembre 2017. Il a été reçu par la Municipalité, le Président et la Secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différentes cheffes des services administratifs. La gestion de notre Commune a rencontré son approbation et nous en profitons ici pour remercier nos collaboratrices et collaborateurs pour la qualité du travail accompli tout au long de l'année écoulée.

## 1.9 Nouveaux règlements communaux adoptés en 2017

- **Le Règlement concernant le stationnement des résidents et autres ayants droits sur la voie publique.**

L'adoption et la mise en vigueur de ce règlement n'est pas de la compétence du Conseil communal, elle dépend de la Municipalité et du Conseil d'Etat qui l'a approuvé le 25 juillet 2017.

L'élaboration d'un nouveau règlement sur la protection des arbres est entrée dans sa phase étude à la fin 2017. Après avoir reçu l'aval préalable des services cantonaux concernés, il sera mis à l'enquête publique, probablement en mars 2018. Son adoption par le Conseil communal est prévue dans le courant de l'été 2018.

Quant à la révision du Règlement communal de police, elle suit son cours, il sera, sauf imprévu, soumis à l'approbation du Conseil communal en décembre 2018 tout comme le Règlement communal sur les cimetières et les inhumations qui doit être adapté à la nouvelle Commune de Servion.

En automne 2017, les statuts mis à jours de l'Association intercommunale de distribution d'eau AIESFE ont été approuvés par les Conseils communaux et généraux des trois Communes membres, soit Jorat-Mézières (pour le territoire de l'ancienne Commune de Ferlens), Essertes et Servion. Pour notre Commune, le Conseil communal les a adoptés le 30 octobre 2017. Avant d'entrer en vigueur, ils devront être validés par le Conseil d'Etat, ce qui est prévu pour le printemps 2018.

## 1.10 Archives communales

Cette tâche lourde et fastidieuse dépend de la responsabilité du Syndic. Elle est cependant généralement confiée au secrétariat communal.

Elle demande de la méthode mais surtout énormément de temps, ce qui souvent fait cruellement défaut.



La gestion des archives de l'ancienne Commune de Servion, confiée à Mme Hegi, ancienne secrétaire municipale, s'est terminée à la fin de l'année 2017.

Il reste celles de l'ancienne Commune de Les Cullayes qui attendent patiemment leur tour au galetas du collège depuis de nombreuses années.

Une fois répertoriées, tel que le prévoit la convention de fusion, ces archives seront réunies sur un même site mais dans deux endroits distincts. Il est prévu de les installer dans deux cellules d'abri PC à Servion qui devront être équipées pour cela notamment par des armoires anti-feu afin de garantir la conservation des archives les plus anciennes.

Ce travail est immense et la Municipalité envisage de s'adjoindre les services d'un professionnel. Des offres seront demandées courant 2018.

## 1.11 Informations à la population – site communal

En 2017, neuf « tous ménages » d'informations diverses ont été envoyés aux habitants des deux villages. Ces tous ménages sont à chaque fois insérés sur le site communal [www.servion.ch](http://www.servion.ch).

La petite brochure contenant plein d'informations pratiques, intitulée elle aussi info-Servion, remise à chaque nouvel arrivant, a été entièrement réactualisée en octobre 2017. Elle est consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

Le site communal est régulièrement mis à jour, sa gestion est interne. Nous veillons à répondre au mieux aux attentes de nos citoyennes et citoyens et la Municipalité reste ouverte à toute proposition. Les informations importantes, les mises à l'enquête, les décisions du Conseil communal, les avis de chantiers communaux, etc. y figurent et sont également affichés aux piliers publics placés dans les deux villages et, pour certains documents, dans les deux déchetteries.

## 1.12 Transports



### Service de la Mobilité

La fréquentation des lignes TL et CarPostal, en constante augmentation, réjouit les instances dirigeantes et encourage le développement et l'offre.

### 2017 en quelques chiffres

M2	+ 4,5%	30'000'000 voyageurs
<b>Ligne 65</b>	<b>+ 5,6%</b>	<b>325'000 voyageurs</b>
Ligne 62	+ 4,1 %	543'000 voyageurs
Ligne 60 (Froideville)		1'000'000 voyageurs

### Les Transports Publics Lausannois, y compris la ligne du LEB, ont transporté :

En 2016	+ de 112'800'000 voyageurs
En 2017	+ de 116'000'000 voyageurs (+ 3%)

En 2018, le M2 fêtera son 250'000'000ème voyageur.



### Car Postal

En 2017, le réseau CarPostal (Suisse) comptait 877 lignes et 11'595 arrêts.

#### ***Ligne 10.075 Mézières – Servion – Les Cullayes – Savigny - Lausanne-Sallaz***

Une course supplémentaire a été ajoutée le matin pour une arrivée à 07h50 à La Sallaz.

#### ***Ligne 10.385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue***

Les lignes 85 et 380 ont fusionné pour devenir la ligne 10.385 qui assure les correspondances en direction de Berne et de Lausanne.

Des courses supplémentaires circulent en journée en compensation de la suppression du service PubliCar en semaine.

10 paires de courses rallient le Zoo-Tropiquarium par jour contre 2 auparavant.



### Transports Lausannois - TL

Précisons qu'en 2019, la ligne 65 TL sera dotée de trois nouveaux véhicules à deux étages, offrant une capacité de 82 places assises (*contre une quarantaine dans les bus articulés*). Ils seront équipés de prises USB et probablement de connexions Wifi. Treize de ces véhicules sont en commande chez le fabricant anglais Alexander Denis.

### PubliCar Oron

Le PubliCar Oron circule uniquement du vendredi soir au dimanche soir. Des courses supplémentaires sont venues renforcer l'offre des lignes régulières en journée durant la semaine.

## 2. Finances communales

### 2.1 Taux d'imposition

Depuis 2014, le coefficient d'impôt de la Commune de Servion est fixé à 69 % du taux de base cantonal.



### 2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2015 (*les chiffres des années 2016 et 2017 ne sont pas encore connus*), la répartition de la masse fiscale de notre commune se présente de la manière suivante:

Revenus imposables	Contribuables 2013	Contribuables 2014	Contribuables 2015
à Fr. 0.-	321	371	<b>382</b>
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	93	113	<b>126</b>
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	99	104	<b>114</b>
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	147	163	<b>151</b>
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	293	319	<b>318</b>
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	154	171	<b>179</b>
dès Fr. 200'100.-	22	27	<b>27</b>

En 2015, le revenu imposable total des 1'297 contribuables de la Commune s'est élevé à **Fr. 62'855'600.00** (Fr. 56'321'00.00 en 2012, Fr. 55'210'400.00 en 2013 et Fr. 62'150'400.00 en 2015), étant précisé que 382 contribuables (29 %) déclarent un revenu imposable égal à zéro franc.

### 2.3 Résultats de l'exercice 2017

2017 est le sixième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

**Le détail des comptes 2017 et les commentaires s'y rapportant se trouvent dans la partie une de ce préavis.**

### 2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes ont été révisés le 22 mars 2018 par Fidinter SA qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des communes.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession. Le réviseur a conclu que les comptes sont tenus correctement et avec exactitude. Son rapport est joint aux comptes de l'année 2017 (partie une de ce préavis).

## 2.5 Plafond d'emprunts

Pour la législature 2016 - 2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond d'emprunt de Fr. 15'000'000.00.

Au 31 décembre 2017, il était utilisé à concurrence de Fr. 8'347'815.00.

## 2.6 Plafond de cautionnement

Pour la législature 2016 - 2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond de cautionnement de Fr. 9'500'000.00.

## 2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

<b>Descriptif des Associations</b>	<b>Montants 2017</b>
ASIJ	Fr. 993'000.00
APERO - FAJE	Fr. 201'390.00
ARCOS – AVASAD - APROMAD	Fr. 177'444.00
Association intercommunale SFE	Fr. 0.00
Lausanne Région	Fr. 14'883.70
ORPCi	Fr. 44'114.00
Paroisse catholique – paroisse protestante	Fr. 36'230.10
RAS	Fr. 27'590.00
SDIS	Fr. 52'787.10
Groupement forestier Broye-Jorat	Fr. 12'031.60
Déchets carnés	Fr. 0.00

*(Cette liste n'est pas exhaustive mais mentionne les principales associations). Les comptes 2017 de la plupart des associations n'ont pas encore été acceptés.*

### **3. Domaines et bâtiments**

#### **3.1 Forêts**

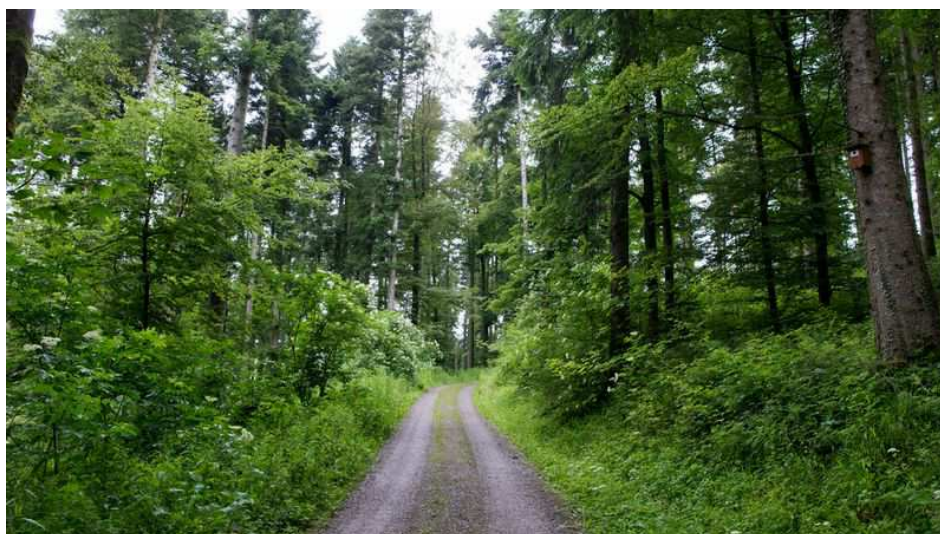
Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 ha.

Jusqu'à la fin 2017, sous la surveillance du garde forestier Monsieur Marc Rod, la gestion des forêts communales dépendait de la Municipalité.

Un employé communal en moins, la complexité croissante en matière de gestion forestière ont mis la Municipalité face à un choix. Soit elle engageait un nouvel employé et elle conservait la gestion complète des forêts communales, soit, à l'instar de nombreuses autres Communes voisines, elle confiait cette gestion au Groupement forestier Broye-Jorat en maintenant sa voie décisionnelle en désignant le Municipal en charge des forêts au CODIR du Groupement.

L'étude et la comparaison des coûts ainsi que la perspective d'un travail grandement simplifié ont fait pencher la balance.

Un contrat de bail à ferme, confiant la gestion des forêts communales au Groupement forestier Broye-Jorat a été signé le 2 octobre 2017 avec une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.



#### **Nos forêts en 2017 en bref**

2017 fut une année marquée par une période très sèche et ceci jusqu'au début du mois de novembre. Les nappes phréatiques se sont retrouvées à un niveau vraiment bas et les forêts ont fortement souffert de ce manque d'eau. Fort heureusement, dès novembre, d'importantes précipitations ont arrosé le Jorat.

Le traditionnel martelage s'est déroulé le lundi 10 juillet 2017 en présence de la Municipalité. Près de 665 m<sup>3</sup> d'arbres ont été martelés ce jour-là, soit :

**Pour les forêts de Servion :**

- Une éclaircie de 185 m<sup>3</sup> dans les forêts du lieu-dit « En Villars ».
- Une éclaircie de 130 m<sup>3</sup> de feuillus dans les forêts du lieu-dit « Aux Orgevaux ».
- Décision a été prise de couper 200 m<sup>3</sup> dans les forêts se trouvant en face du Tropicarium.

*A cet endroit, le passage répété de « bostryche » a fortement affaibli le peuplement et une plantation de chêne sera effectuée au début 2018.*

**Pour les forêts de Les Cullayes :**

- Une autre éclaircie de 150m<sup>3</sup> au Chemin de Nazareth.

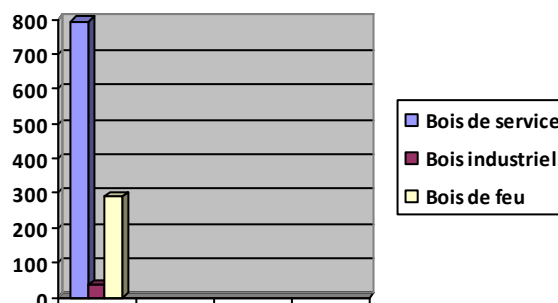
Les volumes coupés en 2017 d'un total de 1'119 m<sup>3</sup> correspondent au potentiel qu'offrent nos forêts communales qui est de 1'150 m<sup>3</sup>.

Les coupes ont été effectuées en régie par trois entreprises de la région. La sécheresse de 2017 ayant favorisé les attaques de bostryches, 220 m<sup>3</sup> ont dû être coupés prématurément.

Le bois de feu et le déchetage ont été vendus à la coopérative bois énergie Jorat Broye, dont la commune de Servion est membre, afin d'assurer l'approvisionnement en plaquettes.

***Descriptif des coupes effectuées en 2017***

▪ Bois de service :	795 m <sup>3</sup>
▪ Bois industriel :	35 m <sup>3</sup>
▪ Bois de feu :	289 m <sup>3</sup>
<b>Total :</b>	<b>1'119 m<sup>3</sup></b>



En 2017, ont été vendus directement aux habitants de la Commune:

- 20 stères de bois long
- 68 ballots de hêtre de 1m
- aucun ballot de résineux de 1m

Le bois de feu en « big-bags » a été acheté directement au Triage forestier.

Si la demande des bois de service suisses reste correcte, le marché est toujours difficile au niveau des prix. La force du franc par rapport à l'euro rend les exportations difficiles et les bois sciés venant de l'Union européenne mettent les scieurs suisses « sous pression ». Malgré cela, la Municipalité a souhaité continuer à exploiter ses forêts afin de maintenir le tissu économique local.

### ***Soins culturaux***

En 2017, les soins culturaux ont été effectués par les employés communaux sur une surface de 80 ha. La Commune reçoit pour cela des subventions cantonales destinées à couvrir une partie des travaux d'entretien pour les jeunes arbres. Le montant est calculé par le garde forestier.

Dès janvier 2018, ces travaux seront pris en charge par le Groupement forestier qui recevra les subventions cantonales.

### ***Plantations***

Durant l'année 2017, sous la surveillance du garde forestier, le personnel communal a planté 38 ares ce qui représente 600 jeunes arbres. Les essences se répartissent de la manière suivante :

- 200 épicéas
- 200 hêtres
- 200 autres résineux

Dès janvier 2018, ce travail sera lui aussi confié au Groupement forestier.

### ***Abattage d'arbres sur des propriétés privées***

Plusieurs propriétaires ont demandé à pouvoir abattre des arbres situés sur leur propriété, la plupart étaient malades ou devenus trop envahissants, voire dangereux.

Sauf urgence avérée, lors de chaque demande d'abattage, avant de délivrer l'autorisation, la Municipalité affiche la demande au pilier public durant 20 jours.

En 2017, quatre autorisations ont été délivrées.

### ***Feu bactérien – contrôle par des professionnels***

Malgré le fait que plusieurs foyers de feu bactérien aient été détectés il y a quelques années dans le village de Servion, aucun n'a été recensé récemment.

Mandatée par la Municipalité, l'entreprise Idées Vertes de Servion procède chaque année aux contrôles nécessaires, répond aux questions des citoyens et détruit, si besoin, les arbres et les buissons qui seraient touchés. Détecter un cas de feu bactérien requiert des connaissances professionnelles et la manière dont les plants touchés doivent être détruits une formation adaptée.

Sur le site communal et aux piliers publics se se la liste des espèces les plus vulnérables à la bactérie responsable de cette maladie.



## 3.2 Cours d'eau

### *Travaux de renaturation du ruisseau « Le Flon »*

Après plus de 5 ans de fastidieuses tractations, les travaux de renaturation du ruisseau « Le Flon » ont pu se concrétiser en 2016. Le coup d'œil que ce ruisseau offre désormais est magnifique et relaxant.

Le 16 juin 2017, un panneau didactique relatant le travail effectué, les améliorations apportées et les différentes essences plantées a été installé lors d'une inauguration à laquelle ont été conviées les autorités cantonales et communales.

Désormais ce cours d'eau (*que certains appellent Le Flon et d'autres Le Flon de Carrouge, cette désignation a fait l'objet de nombreuses controverses*) coule paisiblement dans un environnement adéquat où une faune et une flore des rivières des plus diversifiées se sont déjà installées.

Il nous paraît utile de rappeler que ces travaux ont été entièrement subsidiés. Le Canton et la Confédération ont pris en charge le 95% et le solde soit 5%, normalement à charge du propriétaire du terrain, a été assumé par le Fonds nature « Naturemade star » de Romande Energie.



### 3.3 Bâtiments

#### *Entretien général*

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas selon l'urgence.

Plusieurs appareils ménagers ont été réparés ou remplacés comme notamment ceux équipant la cuisine du 2.5 pces situé au rez-de-chaussée du bâtiment du Ch. du Centre 6 à Servion et une hotte de ventilation dans la salle villageoise se trouvant dans les combles de ce même bâtiment. Ces deux locaux étaient loués au réseau APERO jusqu'en juillet 2017 et leur reprise par la Commune a nécessité les quelques petits travaux de réparation habituels dans ce cas de figure.

Relevons que 2017 a été une année bénéfique pour nos bâtiments communaux car, fort heureusement, aucun graffiti n'est venu les « décorer ».

#### *Bâtiment dit « La Retraite »*

Ce bâtiment, dont les façades et les molasses ont été entièrement rafraîchies en 2016, n'a nécessité aucune intervention particulière en 2017.



*Bâtiment « La Retraite » à Servion*

#### *La Ferme communale*

Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière en 2017.

## *Le « Vieux Collège » de Servion*

Toutes les fenêtres du bâtiment, anciennes, peu efficaces au niveau du bruit et de l'isolation thermique, ont été remplacées dans le courant de l'année 2017 tout comme les deux portes d'entrée du bâtiment. Des retouches et des rhabillages des molasses encadrant ces portes ont été nécessaires.



*Le Vieux Collège de Servion équipé de portes et de fenêtres neuves abrite le greffe municipal, la bourse communale et le service de la population. Il est prévu d'y installer également le bureau du Conseil communal dès mai ou juin 2018.*

Dès qu'elle a appris que les deux salles de classes situées dans ce bâtiment allaient fermer, la Municipalité a évalué les différentes possibilités de rentabiliser au mieux ces locaux. Manquant cruellement de place pour ses bureaux communaux, elle a dès lors décidé de les utiliser toutes les deux pour agrandir l'espace administratif.

L'ancienne salle de classe du rez-de-chaussée a ainsi été complètement rénovée et équipée afin d'accueillir la nouvelle salle de Municipalité, le bureau du Syndic, celui de la secrétaire municipale et un autre à disposition des Municipaux. Ces travaux ont été approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 27 mars 2017 sur la base des préavis municipal n° 02-2017 et n° 03-2017.

Chaque Conseillère ou Conseiller est cordialement invité(e) à venir découvrir ces nouveaux bureaux, notre secrétaire se fera un plaisir de lui offrir un petit café.



*Une salle de conférence qui permet d'accueillir 10 à 14 personnes*

Le Service de la population a été installé au rez-de-chaussée, dans l'ancienne salle de la Municipalité qui est un espace fermé répondant aux directives en matière de protection des données. Il est également plus facilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il a par ailleurs été décidé que dès le printemps 2018, l'ancienne salle de classe du premier étage accueillerait la bourse et le bureau du Conseil communal.

Quant aux anciens bureaux du 1<sup>er</sup> étage, ils retrouveront leur affectation première de logement également dans le courant de l'année 2018 après quelques travaux de rénovation, la pose de sanitaires et d'une cuisine.

### ***L'ancien collège de Les Cullayes***

La fermeture des deux classes situées dans ce bâtiment, point de rencontre essentiel de ce village, a incité trois jeunes mamans de Les Cullayes à créer un lieu de rencontre intergénérationnel destiné aux habitants de la Commune et à toute personne de passage.

Face à leur enthousiasme débordant, la Municipalité a accepté de se lancer dans l'aventure, pour une période d'essai d'une année, en mettant à disposition la salle de classe située du côté Nord-Est du bâtiment. Elle est équipée d'une grande porte-fenêtre qui permet un accès facilité sur la très jolie place des « Deux Tilleuls ».

La pose d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, une décoration sympathique et quelques coups de pinceaux plus tard (pris en charge par la Commune), le 24 octobre 2017 « La Place du Village » ouvrait ses portes.



*Ancien Collège de Les Cullayes avec au rez-chaussée « La Place du Village »*

Quant à l'autre salle, située au rez-de-chaussée du côté Sud-Ouest, sa réfection complète sera entreprise au début de l'année 2018. Cet espace, facile d'accès, permettra d'accueillir le bureau technique communal.

Deux fenêtres en très mauvais état, devenues perméables avec le temps, ont été remplacées dans cette salle en 2017.

### ***La Chapelle de Servion***

Depuis 2016, la chapelle de Servion est mise à disposition de « L'Eglise des Enfants ».

Ce site accueille également des mariages, des baptêmes et des cérémonies de funérailles.

Ce site n'a nécessité aucune intervention importante en 2017.



## ***Plusieurs lieux d'accueil dans notre Commune***

Désormais, deux salles sont à disposition pour diverses assemblées et séances, des fêtes de famille ou pour divers autres besoins. Il s'agit de :

### ***1. La « salle villageoise » de Servion***

L'unité d'accueil de la petite enfance s'étant installée dans le nouveau collège intercommunal, la salle située dans les combles du bâtiment dit de La Poste a été rendue à la Municipalité dès la rentrée scolaire 2017.

Plusieurs alternatives se sont présentées mais considérant que la plupart nécessitaient des coûts de transformation relativement importants et en tenant compte du manque de salles à disposition pour différentes séances ou pour nos citoyens, décision a été prise de la rendre pour l'instant à la location. Un nettoyage complet et quelques travaux d'aménagement ont été nécessaires.

Cette salle, située au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, sans ascenseur, munie d'une kitchenette, permettant d'accueillir environ une cinquantaine de personnes est louée un peu moins cher que celle de Les Cullayes. Grâce à la proximité d'une place de jeux, elle fait le plaisir des familles pour des repas ou des goûters d'anniversaire.

### ***2. La « salle communale » de Les Cullayes***

Aucuns travaux importants n'ont été entrepris dans ce bâtiment en 2017. Relevons que chaque année durant 3 jours, la salle et ses abords sont nettoyés « à fond » par le personnel communal.

En 2017, les locations ont très légèrement fléchi par rapport aux deux années précédentes. En plus des cours de gymnastique (*3 cours par semaine*), des séances communales et intercommunales, 66 locations ont été enregistrées en 2017 (*67 en 2015 et en 2014 et 74 en 2016*).



***La salle communale décorée pour un repas de mariage.***

Relevons que les deux petites salles, se trouvant dans le bâtiment de la boulangerie, destinées auparavant respectivement à la salle des maîtres et à la logopédie sont ponctuellement utilisées pour diverses séances d'ordre communal ou privé.

Ces différentes salles se réservent auprès de l'administration communale.

### ***Le bâtiment : épicerie, boulangerie-tea-room, écoles et garderie***

La verrière couvrant la cour du côté Est de ce bâtiment a été réparée et consolidée.

Suite à la fermeture annoncée de l'agence postale de Servion, différents entretiens ont eu lieu avec Monsieur Eric Duvoisin, exploitant de l'épicerie, boulangerie et tea-room afin d'étudier les possibilités de créer une agence postale dans son commerce. L'idée de couvrir une partie de la terrasse serait une possibilité intéressante. Le projet de transformation sera présenté au Conseil communal lors de la séance du mois de juin 2018.

## **3.4 Terrains**

Dans sa séance du 28 septembre 2015, le Conseil communal a autorisé la vente des quatre parcelles communales constructibles, situées dans le quartier des Grandes Ravaires et aux abords de la RC 637d dans le village de Les Cullayes.

A la fin de l'année 2017, seul l'acte de vente de la parcelle n° 2085 restait à signer. Un engagement ferme de deux familles est parvenu à la Municipalité. La signature est prévue pour le printemps 2018.

Dans sa séance du 27 mars 2017, pour le territoire du village de Servion, le Conseil communal a autorisé la vente de la parcelle n° 517. Au 31 décembre 2017, ce terrain était promis-vendu à deux familles. Le paiement et le transfert de propriétaire aura lieu à l'octroi du permis de construire, soit dans le courant du printemps 2018.

Il est à relever que lors de chaque transaction, la Municipalité a rencontré les futurs acquéreurs afin d'évaluer s'ils répondaient bien à l'ensemble des critères de vente requis par le Conseil communal.

## 4. Travaux publics - Urbanisme

### 4.1 Routes

#### ***Aménagement du quartier du Centre de Servion – réfection de la route et création d'un parking public de 53 places***

2017 a vu sortir de terre le nouveau collège intercommunal de l'ASIJ comprenant 6 salles de classe, une salle de gymnastique et une unité d'accueil. Bien que ce bâtiment soit érigé sur un terrain communal, pour lequel l'ASIJ est au bénéfice d'un droit de superficie d'une durée de 100 ans (renouvelable), sa construction et le suivi du chantier n'ont pas été de compétence municipale.

Malgré cela, par la présence de cet imposant bâtiment et considérant la suppression de plusieurs places de parc, la Municipalité s'est vue contrainte de repenser l'aménagement du Centre de Servion dans son ensemble (*voir rapport de gestion 2016*).

Dès lors, après avoir été mis à l'enquête publique et validés par le Conseil communal (lors de la séance du 28 août 2017), les travaux de construction du nouveau parking et de l'aménagement de la chaussée ont débuté durant les vacances scolaires d'octobre 2017. La rentrée scolaire et l'approche de la saison hivernale ont contraint la Municipalité à les suspendre jusqu'au printemps 2018.

Le solde des travaux d'aménagement du Centre du village de Servion intégrant la création d'un trottoir et l'aménagement de la place située entre les commerces, est planifié pour 2018 - 2019.

#### ***Travaux de réaménagement du chemin du Centre de Servion, en octobre 2017***



### ***Entretien général du réseau routier***

Les habituels travaux de maintenance et d'entretien routier communal (reflaschage, pontage des fissures, trous bouchés) ont été, comme chaque année, entrepris au printemps 2017 sur l'ensemble des routes communales par le personnel de voirie.

Au printemps et en automne a eu lieu le traditionnel balayage du réseau routier communal ; pour cela, la Municipalité a eu recours aux services d'une entreprise. Entre deux, elle a utilisé le matériel communal, voire parfois la balayeuse de la Commune de Jorat-Mézières.

### ***Réfection de la RC 637d entre Servion et Les Cullayes***

Lorsqu'en été 2017, la Municipalité a voulu relancer les travaux débutés l'année dernière, arrêtés durant l'hiver (voir rapport de gestion 2016) quelle n'a pas été sa surprise de constater que la route s'était énormément dégradée, notamment par le gel hivernal mais également en raison du passage de nombreux véhicules lourds dont font partie les transports publics.

La réfection telle qu'elle était prévue s'est avérée insuffisante et une nouvelle étude approfondie du tronçon situé dans le village de Les Cullayes a dû être entreprise.

Forte de ce constat, afin d'éviter de voir la chaussée se dégrader nouveau dans quelques années, la Municipalité a décidé de tout stopper et de présenter un nouveau préavis au Conseil communal pour une réfection plus en profondeur. Ce préavis a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 8 décembre 2017 et les travaux sont prévus pour l'été 2018.

### ***Projet d'aménagement de la RC 637 traversant le village de Servion, reliant Mézières et Forel***

Cet axe routier à relativement grand trafic ne donne pas l'impression d'être une route traversant une localité habitée. Selon un relevé datant de 2015, plus de 5'000 véhicules l'empruntent chaque jour auxquels s'ajoutent les nombreux transports publics. Une augmentation du trafic d'environ 10% est constatée aux heures de pointe sans qu'aucun aménagement ne soit prévu pour la mobilité douce (piétons, vélos, etc.)

Soucieuse d'améliorer la sécurité des usagers mais également de donner un caractère plus urbain à ce tronçon, la Municipalité a mandaté un bureau d'urbanisme afin d'étudier un aménagement qui tient compte des spécificités et des qualités du site. Une commission composée de cinq membres, qui auront pour mission de seconder la Municipalité dans l'étude du projet, a été désigné par le bureau du Conseil communal. Le projet sera vraisemblablement présenté à l'approbation du Conseil communal dans le courant de l'année 2019 afin qu'il puisse être réalisé d'ici la fin de cette législature.

### ***Matériel d'entretien, de déneigement et de sécurité du réseau routier communal***

En 2017, pour compléter son parc des machines, la Commune s'est dotée d'un petit tracteur Kubota (selon préavis n° 08-2017) et d'une saleuse adaptée.

## **4.2 Parcs et promenades - cimetière**

### ***Cimetière***

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces ont été réalisés tout au long de l'année par le personnel de voirie.

La partie Nord-Ouest du cimetière de Les Cullayes a été désaffectée au printemps 2016 et l'espace ainsi libéré a été ensemencé au printemps 2017. Une offre a été demandée pour le cimetière de Servion où 36 tombes devraient elles aussi être désaffectées. Elles sont anciennes et plusieurs se sont affaissées. Le coût a été porté au budget 2018 et la procédure habituelle de désaffectation sera lancée en 2018.

### ***Parcs – espaces verts et places de jeux***

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) ont été entrepris tout au long de l'année par le personnel de voirie.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des places de jeux a été régulièrement effectué et les jeux en mauvais état ont été réparés ou remplacés.

Une tour hexagonale très colorée pour enfants en bas âge a été installée sur le site de Les Cullayes dans le courant de l'été 2017.



## 4.3 Ordures ménagères et déchets

### *Gestion des deux déchetteries*

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont maintenant parfaitement équipées pour répondre aux besoins des citoyens.

Aucuns travaux importants n'ont été réalisés en 2017 sur ces deux sites.

La gestion des déchetteries ne se déroule pas toujours sans difficulté. Quelques citoyennes et/ou citoyens indisciplinés refusent parfois de respecter les consignes tout comme les sites mis à disposition. Profitant d'un accès libre et facilité, grâce aux badges, ils déposent ainsi des déchets prohibés ou en vrac sans procéder au tri nécessaire.

La Municipalité s'efforce pourtant d'afficher toutes les consignes possibles et/ou d'informer les habitants par le biais de tous ménages. Les nouveaux horaires d'ouverture, dont celui étendu du samedi après-midi durant la belle saison, ont malgré tout grandement amélioré la situation. Quelques lettres d'avertissement et des ordonnances pénales ont malgré cela dû être envoyées.

### *Comparatif des tonnages des déchets collectés entre 2016 et 2017*

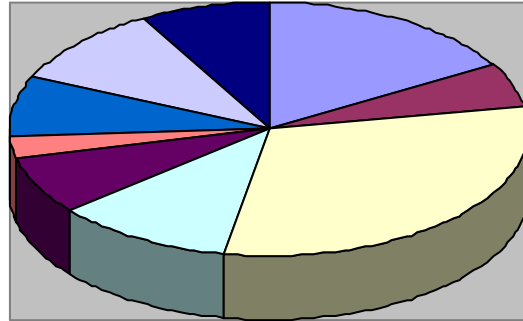
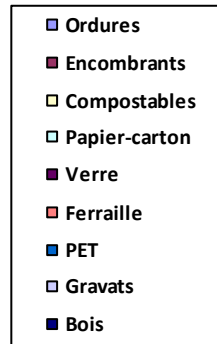
Types de déchets	2016 (tonnage)	2017 tonnage)
Ordures ménagères	220.66	201.76
Objets encombrants	80.78	67.44
Déchets compostables	393.02	367.73
Papier et carton	143.61	131.57
Verre mélangé	22.94	21.65
Verre trié	63.45	69.94
Ferraille	32.72	33.67
PET	7.90	9.02
Gravats	120.75	122.50
Bois	97.64	98.67

soit :

**Population au 31.12.2016 : 1'918 habitants principaux soit 619 kg par habitant**

**Population au 31.12.2017 : 1'904 habitants principaux soit 605 kg par habitant**

## Comparatif des différents types de déchets traités en 2017



### La gestion des déchets en quelques chiffres :

#### Taxe au sac – rétrocession de l'année 2017



Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession sur le nombre de kilos amenés.

En 2017, la rétrocession s'est élevée à Fr. 74'060.48 ce qui correspond à 201.76 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs (*en 2016 : Fr. 78'764.59 soit 220.66 tonnes de déchets par personne*).

#### Le PET

Les points de collecte de bouteilles PET, mis à disposition dans les deux déchetteries, totalisent en 2017 : 9'023 kilos de bouteilles à boissons (7'120 kg en 2016).

Ces quelques 327'521 bouteilles qui seront transformées en PET de qualité économisent, en faveur de l'environnement, l'équivalent de 27'068 kg de gaz à effet de serre et environ 8'571 litres de pétrole. Nous ne pouvons dès lors que recommander vivement à nos citoyens de poursuivre un tri sélectif des déchets.

PET-Recycling Schweiz a décerné un certificat environnement à la Commune de Servion pour l'année 2017 pour ses deux centres de collecte.



## Vêtements usagés

En 2017, le container mis à disposition par Texaid dans la déchetterie de Servion a collecté 27'503 kg de vêtements (9'047 kg en 2016).

Deux autres containers sont mis à disposition par Textura dans lesquels en 2017 ce ne sont pas moins de 3'029 kg de vêtements usagés qui ont été déposés pour le village de Les Cullayes et 6'601 kg pour le village de Servion.

## Les déchets verts – un poste qui pèse toujours très lourd dans le budget du ménage communal

Le coût du traitement des déchets verts reste un point important du poste déchets puisqu'en 2017, il a atteint la somme de Fr. 36'929.34 (Fr. 39'405.65 en 2016).



Il nous paraît utile de rappeler que les déchets compostables de volumes importants (dépassant 2 m<sup>3</sup>) ou de gros diamètres (arbres par exemple) ne sont pas traités dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette. Pour les branchages et les petits diamètres, ils peuvent obtenir un bon au greffe municipal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois est directement refacturé au détenteur.

## Opération « Coup de balai »

En raison d'un printemps froid et pluvieux, l'opération « Coup de balai » prévue le samedi 29 avril 2017 a dû être annulée.



#### **4.4 STEP – STAP et réseau des canalisations EC-EU**

Comme vous le savez, depuis 2015, des chantiers de grande envergure liés à l'assainissement ont vu le jour sur le territoire de notre Commune. Nous n'avons pas souhaité relater ici le descriptif des travaux entrepris jusqu'à la fin 2016, si vous souhaitez le consulter il se trouve dans le rapport de gestion de l'année dernière.

En 2017, nous avons poursuivi d'importantes investigations et des contrôles dans le quartier du Channey et de la Montagne à Servion. Une séance d'information réunira les propriétaires concernés dans le courant de l'automne 2018 et les travaux, après bien entendu, avoir été soumis à l'approbation du Conseil communal, devraient démarrer en 2019.

##### ***Entretien général des collecteurs***

Plusieurs curages de collecteurs communaux, avec passage caméra, ont été entrepris en 2017 principalement sur des collecteurs qui ont été repris par la Commune en tant que collecteurs communaux et sur ceux posant problème. Rappelons que le passage de caméras permet de visionner l'intérieur des collecteurs existants et de détecter tout dysfonctionnement éventuel comme par exemple une obturation, une infiltration des eaux claires dans les eaux usées, etc.

#### **4.6 Gestion des dossiers d'enquête**

##### ***Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser***

En 2017, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- 25 dossiers de mise à l'enquête
- 24 permis de construire
- 14 permis d'habiter
- 3 permis d'habiter provisoires
- 9 autorisations de minime importance  
*(il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions)*

..

## 4. Formation – Jeunesse

### 5.1 Autorités scolaires

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Conseil intercommunal de l'ASIJ (*Association scolaire intercommunale du Jorat*) est composé de 54 délégués des dix Communes membre de l'Association.

Chaque Commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre Commune.

La délégation communale de notre Commune représentée auprès de l'ASIJ se compose de la manière suivante :

#### *ASIJ - Délégués de la Commune de Servion*

Délégués de la Municipalité	Délégués du Conseil communal
Matthey Cédric ( <i>Syndic</i> )	Jordan Patrice
Ries Monique ( <i>Municipale</i> )	Gay Caroline
Membre du Comité directeur : Boand Yves ( <i>Municipal</i> )	Kaba Denys
	Berger Jérôme

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à quatre reprises en 2017 soit les 15 février à Ropraz, 7 juin à Montpreveyres, 20 septembre à Savigny et le 6 décembre à Syens.

Lors de ces différentes séances, les points suivants ont été traités :

Préavis n°	avec pour objet :
01/2017	Demande d'un crédit d'études de CHF 150'000.00 pour l'étude de faisabilité d'une infrastructure scolaire sur le site de Carrouge, Commune de Jorat-Mézières.
02/2017	Comptes 2016
03/2017	Demande de crédit de Fr. 56'000.- pour financer la réfection urgente des vestiaires de 1991 des salles de gymn du Collège du Raffort à Jorat-Mézières.
04/2017	Budget 2018

05/2017	Demande de crédit de Fr 80'000.- pour l'achat de deux bâtiments scolaires de type « Portacabine », sis sur la commune de Jorat-Mézières, à Carrouge.
06/2017	Demande d'approbation du règlement du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale (ASIJ).
07/2017	Demande de crédit de Fr 70'000.- pour le financement de la conception des horaires et la gestion globale des transports scolaires, ainsi que pour l'assistance juridique de ce dossier du 01.11.17 au 31.07.18.

Le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à 17 reprises afin de traiter les affaires courantes d'une part et pour suivre l'avancement des travaux des différentes commissions d'autre part. Ces dernières se sont réunies à de nombreuses reprises, hors des séances du Comité de direction, pour traiter les sujets des divers préavis à préparer. Le directeur de l'EPS (*Etablissement primaire et secondaire*) du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques.

### **Projet concernant notre Commune**

Après une année de travaux, l'inauguration du nouveau collège intercommunal comprenant six salles de classe, une unité d'accueil et une salle de gymnastique s'est déroulée le samedi 18 novembre 2017. Les autorités et la population ont été conviées à cette manifestation.

## **5.2 Répartition des élèves pour notre Commune**

### **Nombre d'élèves dans le cercle scolaire :**

Au 30 septembre 2017, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (*comprenant désormais les établissements de Forel et Savigny et de Syens*) comptait 1'529 élèves.



### **Répartition des élèves :**

Au 30 septembre 2017, les 231 élèves de notre Commune, se répartissaient de la manière suivante :

- 225 élèves scolarisés en classes primaires et secondaires (*238 en 2016*) et
- 6 élèves scolarisés dans un autre établissement (*6 en 2016*) dont certains au bénéfice d'un enseignement spécialisé.

## Répartition des coûts

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves et
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur la base de cette clé de répartition, pour l'année 2017, la participation de la Commune de Servion s'est élevée à Fr. 993'00.00.

## 5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens

### Réception des jeunes citoyens

Le vendredi 8 décembre 2017, les jeunes citoyennes et citoyens de la Commune ont été invités à participer en tant qu'auditeurs au dernier Conseil communal de l'année afin qu'ils puissent se familiariser avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un livre ludique sur l'histoire suisse.

La Municipalité regrette que sur vingt-six jeunes invités par courrier personnel, seuls trois ont répondu présents et cinq se sont excusés. La Municipalité déplore ce peu d'intérêt manifesté à l'égard de la vie politique de la Commune.

### Société de Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes



Notre société de Jeunesse est très active. Elle est d'un grand soutien pour la Municipalité car elle participe toujours avec enthousiasme aux différentes manifestations organisées par la Commune.

Nous rappelons ci-après, deux manifestations fixes que la Société de Jeunesse organise dans la Commune en plus de sa participation active dans les fêtes villageoises :

- Son traditionnel repas de soutien qui, en principe, a lieu en octobre à la salle communale aux Cullayes.
- La manifestation du dimanche de Pâques lors de laquelle après une récolte d'œufs dans la Commune, elle organise une course aux œufs et propose une grande salade d'œufs bien entendu. Cette manifestation se déroule alternativement aux Cullayes ou à Montpreveyres.

## 5.4 Cultes et paroisses



Notre commune dépend :

- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières.  
Le Pasteur est Monsieur Nicolas Merminod et le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville. Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches.  
Les prêtres sont les abbés Lukasz Babiarz, Joseph Hiên et Gilles Bobe.

**Au 31 décembre 2017, dans notre Commune,  
comptabilisant 1904 habitants inscrits en résidence principale,  
les différentes religions se présentent de la manière suivante :**

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Catholiques romains	691
Protestants	761
Sans confession	330
Autres confessions	122

## 6. Police



### 6.1 Sécurité publique – sécurité routière

#### Police population

Depuis 2013 la Commune de Servion fait partie du concept « Police Population » grâce à qui les citoyennes et les citoyens qui le souhaitent veillent, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Les habitants qui en font la demande peuvent recevoir par courriel un avis mensuel intitulé : Info-Délits. Ce document informe des infractions commises sur le territoire communal et donne un certain nombre de conseils avisés.

#### Sécurité routière

La Commune s'est dotée de plusieurs radars pédagogiques (Smile) qui demandent aux usagers, de manière sympathique, d'adapter leur vitesse principalement dans les endroits les plus sensibles. Nous avons pu constater une amélioration en terme de vitesse et nous en sommes très satisfaits.

Sur demande des autorités, la gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles ponctuels tant aux Cullayes qu'à Servion. Contrairement à l'impression ressentie par les riverains, la plupart du temps, les usagers respectent relativement bien les limitations de vitesse. Les excès les plus importants sont toutefois invariablement relevés dans le village de Les Cullayes, principalement à la sortie du village en direction de Montpreveyres et de Servion.

#### Gendarmerie vaudoise

Comme vous le savez notre Commune ne possède pas son propre organe de police communale.

Les vols, agressions, infractions et les autres délits commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle la Commune, en 2017, a versé une participation de Fr. 161'693.00. Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Les trois tableaux suivants, relatent, à titre indicatif, le nombre et le détail des infractions commises d'abord dans notre Commune, puis dans le District de Lavaux-Oron et enfin dans le Canton de Vaud. Nous pouvons constater une régression significative des délits commis par rapport à l'année dernière ce qui est plutôt réjouissant.

## Commune Servion

	2016	2017	Evolution 2016-2017
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
<b>Code pénal (CP)</b>	<b>46</b>	<b>31</b>	<b>-32.6%</b>
<b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>n.s.</b>
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	1	0	n.s.
Voies de fait (Art. 126)	1	1	n.s.
Mise en danger (Art. 129)	0	0	-
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
<b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>-37.9%</b>
Abus de confiance (Art. 138)	1	0	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	13	9	n.s.
dont vol à l'arrachée	0	0	-
dont vol à la tire/astuce	0	0	-
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	0	0	-
dont vol par introduction clandestine	1	2	n.s.
dont vol par effraction	6	2	n.s.
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	2	0	n.s.
Vol de véhicule (Art. CP 139)	0	2	-
Brigandage (Art. 140)	0	0	-
Dommages à la propriété sans vol (Art. 144)	6	1	n.s.
Dommages à la propriété lors de vol	8	2	n.s.
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	0	1	-
Extorsion et chantage (Art. 156)	0	0	-
Recel (Art. 160)	0	0	-
<b>Total liberté (Art. 180-186)</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>n.s.</b>
Menaces (Art. 180)	2	3	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	0	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	0	0	-
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	7	4	n.s.
<b>Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	0	0	-
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	0	-
Viol (Art. 190)	0	0	-
<b>Total autres titres du code pénal</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>n.s.</b>
Incendie intentionnel (Art. 221)	0	0	-
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	0	0	-
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	0	0	-
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de plaque (Art. LCR 97)	0	0	-
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>n.s.</b>
Consommation (contravention) (Art. 19)	6	1	n.s.
Possession/saisie (Art. 19)	6	2	n.s.
Trafic (Art. 19)	0	0	-

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## District Lavaux-Oron

	2016	2017	Evolution 2016-2017
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
<b>Code pénal (CP)</b>	<b>2743</b>	<b>2500</b>	<b>-8.9%</b>
<b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>	<b>112</b>	<b>102</b>	<b>-8.9%</b>
Homicides (Art. 111-113/116)	0	1	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	4	3	n.s.
Lésions corporelles simples (Art. 123)	31	19	-38.7%
Voies de fait (Art. 126)	70	73	4.3%
Mise en danger (Art. 129)	4	4	n.s.
Participation rixie / agression (Art. 133-134)	3	0	n.s.
<b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>	<b>1900</b>	<b>1748</b>	<b>-8.0%</b>
Abus de confiance (Art. 138)	15	12	-20.0%
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	899	828	-7.9%
dont vol à l'arrachée	2	1	n.s.
dont vol à la tire/astuce	52	52	0.0%
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	21	18	-14.3%
dont vol par introduction clandestine	83	63	-24.1%
dont vol par effraction	415	307	-26.0%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	42	100	138.1%
Vol de véhicule (Art. CP 139)	125	109	-12.8%
Brigandage (Art. 140)	6	5	n.s.
Dommages à la propriété sans vol (Art. 144)	279	246	-11.8%
Dommages à la propriété lors de vol	467	415	-11.1%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	57	68	19.3%
Extorsion et chantage (Art. 156)	5	4	n.s.
Recel (Art. 160)	3	1	n.s.
<b>Total liberté (Art. 180-186)</b>	<b>567</b>	<b>450</b>	<b>-20.6%</b>
Menaces (Art. 180)	59	66	11.9%
Contrainte (Art. 181)	1	1	n.s.
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	10	14	40.0%
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	497	369	-25.8%
<b>Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)</b>	<b>26</b>	<b>43</b>	<b>65.4%</b>
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	10	28	180.0%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	4	2	n.s.
Viol (Art. 190)	0	1	-
<b>Total autres titres du code pénal</b>	<b>138</b>	<b>157</b>	<b>13.8%</b>
Incendie intentionnel (Art. 221)	6	8	n.s.
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	1	6	n.s.
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	5	16	n.s.
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	1	0	n.s.
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	1	0	n.s.
Vol de plaque (Art. LCR 97)	12	14	16.7%
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	<b>205</b>	<b>194</b>	<b>-5.4%</b>
Consommation (contravention) (Art. 19)	89	88	-1.1%
Possession/saisie (Art. 19)	102	101	-1.0%
Trafic (Art. 19)	11	5	n.s.

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## Canton de Vaud

	2016	2017	Evolution 2016-2017
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
<b>Code pénal (CP)</b>	<b>54548</b>	<b>50886</b>	<b>-6.7%</b>
<b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>	<b>2920</b>	<b>2917</b>	<b>-0.1%</b>
Homicides (Art. 111-113/116)	17	17	0.0%
Lésions corporelles graves (Art. 122)	30	34	13.3%
Lésions corporelles simples (Art. 123)	821	693	-15.6%
Voies de fait (Art. 126)	1906	2046	7.3%
Mise en danger (Art. 129)	77	64	-16.9%
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	42	27	-35.7%
<b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>	<b>37845</b>	<b>35056</b>	<b>-7.4%</b>
Abus de confiance (Art. 138)	298	293	-1.7%
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	19614	18224	-7.1%
dont vol à l'arrachée	181	199	9.9%
dont vol à la tire/astuce	2614	2817	7.8%
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	1325	1094	-17.4%
dont vol par introduction clandestine	1177	1107	-5.9%
dont vol par effraction	6006	4718	-21.4%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	1746	1750	0.2%
Vol de véhicule (Art. CP 139)	2679	2918	8.9%
Brigandage (Art. 140)	248	261	5.2%
Domages à la propriété sans vol (Art. 144)	4857	4505	-7.2%
Domages à la propriété lors de vol	7946	6623	-16.6%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	873	959	9.9%
Extorsion et chantage (Art. 156)	67	73	9.0%
Recel (Art. 160)	106	109	2.8%
<b>Total liberté (Art. 180-186)</b>	<b>9342</b>	<b>7950</b>	<b>-14.9%</b>
Menaces (Art. 180)	1539	1626	5.7%
Contrainte (Art. 181)	35	30	-14.3%
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	28	16	-42.9%
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	304	304	0.0%
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	7430	5967	-19.7%
<b>Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)</b>	<b>672</b>	<b>627</b>	<b>-6.7%</b>
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	197	165	-16.2%
Contrainte sexuelle (Art. 189)	95	111	16.8%
Viol (Art. 190)	36	33	-8.3%
<b>Total autres titres du code pénal</b>	<b>3769</b>	<b>4336</b>	<b>15.0%</b>
Incendie intentionnel (Art. 221)	236	196	-16.9%
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	164	301	83.5%
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	340	303	-10.9%
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	166	283	70.5%
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	47	75	59.6%
Vol de plaque (Art. LCR 97)	410	396	-3.4%
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	<b>12321</b>	<b>11848</b>	<b>-3.8%</b>
Consommation (contravention) (Art. 19)	4880	4818	-1.3%
Possession/saisie (Art. 19)	6475	6143	-5.1%
Trafic (Art. 19)	886	779	-12.1%

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## 6.2 Service de la population

### *Contrôle des habitants - Police des étrangers*

En 2017, le service communal de la population a enregistré :

- 187 arrivées dont 16 naissances (217 en 2016)
- 201 départs dont 13 décès (211 en 2016)



A ces chiffres s'ajoutent 93 mutations diverses (114 en 2016) telles que :

- changements d'adresses dans la Commune
- mariages
- séparations et divorces
- changements de noms
- modifications des origines notamment suite aux naturalisations

### *Documents d'identité suisses*

En 2017, le Service communal de la population a établi **62 cartes d'identité** (81 en 2016).

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie à Lausanne situé dans le quartier du Flon.

De nombreux citoyens profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe.

Le lien pour passer les commandes en ligne figure sur le site communal [www.servion.ch](http://www.servion.ch).



### ***Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère***

En 2017, **140 livrets de séjour (71 en 2016)** ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).

Les cartes de séjour, réservées pour l'instant uniquement aux étrangers provenant d'Etats tiers (hors Europe) sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne mais les formalités d'inscription sont gérées par le Service communal de la population.

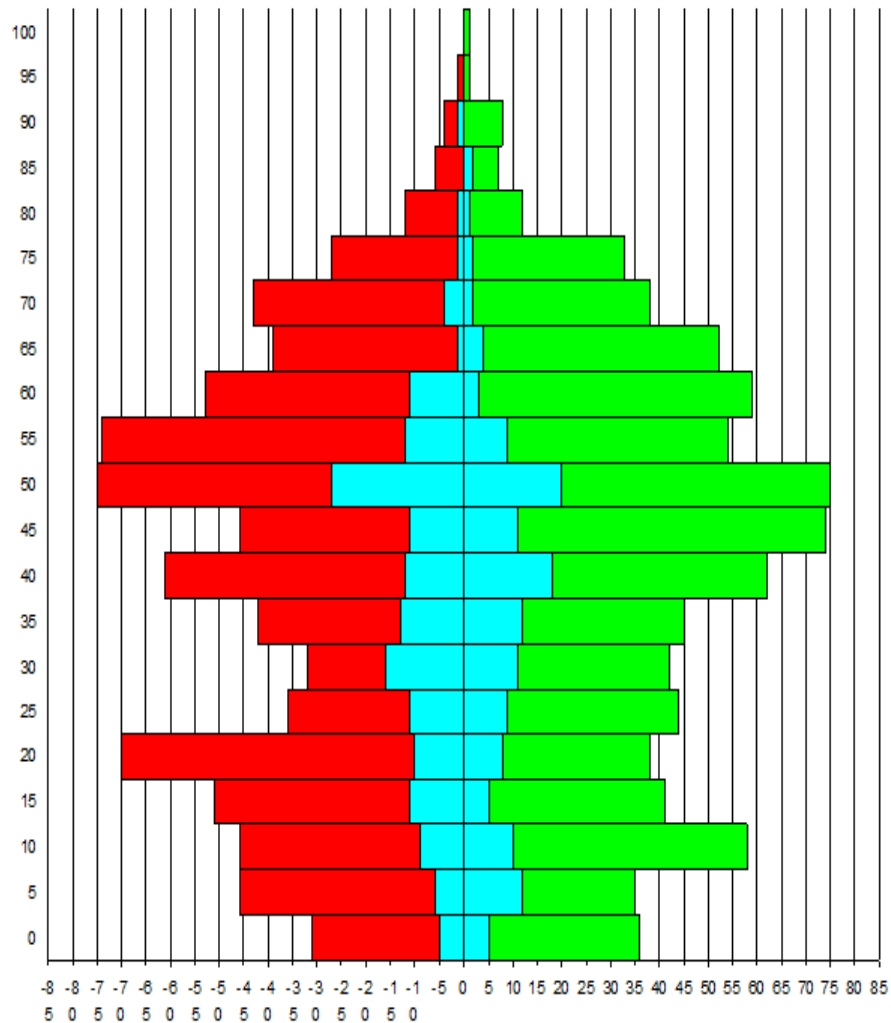
### **Evolution de la population résidente au 31 décembre**

<b>Années</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Nombre d'habitants</b>	1'843	1'877	1'919	1'936	1'946	<b>1'927</b>
<b>Résidents principaux</b>	1'825	1'858	1'893	1'908	1'918	<b>1904</b>
<b>Résidents secondaires (en majorité à l'EMS)</b>	18	19	26	28	28	<b>23</b>
<b>Suisses en résidence principale</b>	1'537	1'552	1'549	1'577	1'598	<b>1607</b>
<b>Etrangers en résidence principale</b>	288	306	344	331	320	<b>297</b>
<b>Flux migratoire</b>	24%	21%	23%	19%	22%	<b>21%</b>

Ces chiffres émanent de Statistique Vaud. Ils sont transmis aux Communes au début mars de chaque année. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

## Pyramide des âges

■ Hommes (suisse)    ■ Femmes (suisse)  
 ■ Hommes (étranger)    ■ Femmes (étranger)



### Réception des nouveaux habitants

Chaque année, les nouveaux habitants sont reçus par la Municipalité pour une petite réception d'accueil où sont présentés : la Commune, les autorités communales et ecclésiastiques, le personnel administratif et les différentes sociétés locales.

A l'issue, un « apéritif vaudois » est servi lors duquel les nouveaux habitants peuvent faire plus ample connaissance et se renseigner auprès des différentes autorités ou sociétés sur les points qui les intéressent.

En 2017, cette rencontre s'est déroulée le jeudi 6 avril à 20 heures à la salle communale. Sur 125 nouveaux habitants, conviés par courrier personnel, seuls 35 personnes ont répondu présent à l'invitation.

## 6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Notre Commune est rattachée au SDIS Oron Jorat. Voici un bref rapport des activités de cette organisation.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Alors que 2016 avait été marqué par un nombre particulièrement bas d'interventions (57 en tout), l'année 2017 a battu un nouveau record. Les événements multiples de juillet et de décembre n'y sont pas étrangers.

Ces interventions ont eu lieu majoritairement de jour (55 %), comme l'année dernière (65 % de jour et 35 % de nuit).

La structure d'alarme choisie pour les DPS (structure en 5/7) a permis de rééquilibrer les sorties entre les groupes de « jour » (qui interviennent dès lors tous les jours ouvrables, de 06.00 à 18.00) et ceux de « nuit » (qui sont alarmés tous les soirs, de 18.00 à 06.00, ainsi que les week-ends).

En 2017, les incendies ont représenté la majorité des alarmes (40 %) et concernaient souvent des petits cas (22 %) ou des cas moyens (13 %).



Quant à la répartition géographique, la localité qui a connu le plus de sinistres est Oron-la-Ville, avec 18 événements.

### **Statistiques détaillées**

Nombre d'interventions : **110**

Nombre d'heures-hommes : **4'429.5**

Durée moyenne d'une intervention : **2:09'**

Au 1er janvier 2017, 192 sapeurs pompiers étaient incorporés dans le SDIS Oron-Jorat, selon la répartition suivante:

- Mézières : 26 sapeurs DPS et 24 sapeurs DAP
- Oron-la-Ville : 35 sapeurs DPS et 30 sapeurs DAP
- Palézieux : 28 sapeurs DAP
- Vucherens : 49 sapeurs DAP



Durant l'année, 32 personnes ont annoncé leur démission, portant momentanément l'effectif global à 160 sapeurs. Bien que le nombre de défection en 2017 demeure plus faible que les départs observés dans les deux années qui ont suivi la fusion (94 départs en 2014, 43 départs en 2015), il est néanmoins en hausse par rapport à 2016 (21 départs).

Ces chiffres démontrent l'importance d'un recrutement efficace tout au long de l'année.

Dès lors, afin de combler partiellement ces départs, une soirée d'information et de recrutement a été organisée le 2 novembre 2017 à Mézières. Cette date correspondait à la journée de recrutement cantonal prévue par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP).

En parallèle aux encarts publicitaires déployés dans tout le Canton par la FVSP, des affiches ont été placardées dans les différentes localités de la région. La tenue de cette séance a été annoncée sur le site Internet du SDIS Oron-Jorat, dans la presse locale et sur les réseaux sociaux. Enfin, les nouveaux habitants tout comme les nouveaux citoyens ont reçu un courrier les invitant à participer à cette soirée d'information. Au final, 17 nouveaux sapeurs ont été recrutés à cette occasion.

Compte tenu de ces différentes mutations, l'effectif global au 31 décembre 2017 est en léger recul par rapport à 2016, avec 177 sapeurs incorporés.

La participation régulière des sapeurs pompiers du SDIS Oron Jorat aux nombreux exercices et cours de formation régionales et cantonales permettent de maintenir un bon niveau de connaissances.

En 2017, les comptes du SDIS Oron-Jorat se sont bouclés avec un excédent de revenus de Fr. 38'543.00. Le coût annuel par habitant à charges des Commune s'est élevé à Fr. 24.32.

#### **6.4 Protection civile - ORPCi**



**Protection civile**  
Vaudoise

La Commune de Servion est rattachée à l'organisation de protection ORPCi d'Oron. Voici un bref résumé des activités de ce service :

En 2017, près de 1'000 jours de service ont été accomplis par « les hommes en orange » de la PC, qui est réellement devenue un membre de la chaîne sécuritaire régionale et cantonale.

Au mois de décembre, le rapport d'activités a une fois de plus permis de présenter aux invités et autorités le travail accompli durant l'année.

Cours planifiés : essai fédéral des alarmes - sauvegarde de la faune et la flore (migration des amphibiens) - appui lors de la manifestation de la marche Romande du Général Guisan - réfection d'escaliers et de sentier le long du Flon entre Oron-la-Ville et Oron-le-Châtel - protection de biens culturels (archives communales Jorat-Mézières), etc.



Pour les cours, les hommes sont convoqués dans leurs domaines respectifs regroupant : aide à la la conduite - appui - nucléaire - bactériologique - chimie - assistance télématique - logistique et protection des biens culturels.

### **Interventions :**

- Un gigantesque incendie de ferme a eu lieu au mois d'août à Chesalles-sur-Oron, où la PC est intervenue pour ravitailler les 80 sapeurs pompiers qui luttèrent contre le feu en soirée et les 30 personnes durant la nuit.
- En décembre, 35 repas ont été servis en soirée aux sapeurs pompiers suite à de multiples inondations multiples dans la région.



Les comptes 2017 de l'organisation ORPCI d'Oron se sont bouclés avec un excédent de revenus de Fr. 6'714.40. Le coût annuel par habitant à charge des Communes a été de Fr. 23. – par habitant.

La fusion de l'ORPCI de notre district avec ceux de Lavaux et de Lausanne Est se prépare, laissant voir la réorganisation en bataillons ce qui permettra une meilleure efficacité des forces et de la structure. Elle devrait voir le jour courant 2018.

Le Conseil communal de Servion a adopté les nouveaux statuts de cette nouvelle structure dans sa séance du 30 octobre 2017.

## **7. Affaires sociales**

### **7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron - Lavaux (RAS)**

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre quatorze Communes correspondant à un bassin d'environ 65'000 habitants. Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction composé de sept membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

L'assemblée des délégués s'est réunie le 22 juin à Epalinges et le 28 novembre 2017 à Carrouge afin d'examiner les comptes et le budget. Les coûts et l'augmentation de la facture sociale sont un sujet de préoccupation permanent pour le Comité de la RAS.

#### ***Centre social régional CSR***

Durant l'année 2017, 717 dossiers ont été traités contre 763 en 2016 et 757 en 2015.

La Commune de Servion, pour sa seule part, a enregistré un cumul de 52 situations (dossiers) en 2017, ce qui représente en pourcentage 5.12 % du total du périmètre d'intervention.

Le budget 2017 prévoyait un excédent de charges de Fr. 196'640.00 qui aurait dû être couvert par un prélèvement sur les fonds de réserve. Au final les comptes se bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 11'073.10. La participation des Communes reste identique à celle de ces deux dernières années.

#### ***Agences d'assurances sociales AAS***

L'AAS située à Oron-la-Ville est compétente pour les habitants de Savigny, Forel (Lavaux), Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions. Son rôle est éminemment apprécié, pour les informations utiles et les conseils précieux transmis à la population notamment en matière d'AI, de prestations complémentaires, de PC familles et de rentes pont ainsi que d'affiliations des indépendants, de subsides à l'assurance maladie, etc.

En 2017, le montant net en francs pour le fonctionnement des agences d'assurances sociales de notre région s'est élevé à Fr. 13.15 par habitant (*Fr. 14.45 avait été portés au budget*) contre Fr. 12.30 en 2015 et Fr. 12.50 en 2016. Ce montant reste dans la moyenne inférieure des coûts des différentes régions du canton.

Relevons que les comptes 2017 se bouclent avec un coût total de Fr. 844'540.30 alors que le budget avait été évalué à Fr. 922'610.00. Le montant excédentaire de Fr. 78'459.70 sera remboursé aux Communes sur la base du nombre d'habitants de chacune.

## Plan canicule 2017

Contrairement à celui que nous avons vécu en 2015, les étés 2017 et 2016 n'ont pas subi de grandes canicules. Il n'a donc pas été nécessaire d'activer le « Plan canicule », mis en place par le Canton.

La procédure d'application s'est considérablement « professionnalisée ». Les connaissances et les compétences exigées en matière de soin et de santé ont décidé la Municipalité à faire appel, si nécessaire, au soutien de la protection civile régionale notamment en ce qui concerne les visites à domicile des personnes qui en feraient la demande.

Relevons que même si le plan n'est pas activé, sa mise en place, chaque année en mai, requiert un investissement en temps important. Un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS. Chaque Senior reçoit un courrier l'informant sur recommandations et les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes dites vulnérables dans lequel elles doivent requérir formellement une demande d'aide en cas de lancement du plan canicule.

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

# CANICULE

## CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

**Se reposer... rester au frais**

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

**Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

**Boire régulièrement... manger léger**

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

**En présence de signaux d'alerte**

- Appeler le médecin traitant
- Si il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

**cantons de vaud**

[www.vd.ch/canicule](http://www.vd.ch/canicule)

## 7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APER0)



### Structures d'accueil

Au 31 décembre 2017, l'APER0 comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux d'accueil	Noms et types des structures
<b>Accueil pré scolaire</b>	
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie)
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)
<b>Ces structures offrent 22 à 84 places, de 06h30 à 18h30 (midi compris) du lundi au vendredi</b>	
<b>Accueil parascolaire</b>	
Forel	La Croc (UAPE)
Mézières et Servion	Meli-Melo (UAPE)
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)
Savigny	Les Potirons (UAPE)
Servion	UAPE Caban'air*
<b>Ces structures offrent 36 à 96 places, selon les modules, matin, midi et soir du lundi au vendredi</b>	
<b>* Cette nouvelle structure UAPE a pris possession de ses locaux dans le nouveau collège des Gollies à Servion avec une capacité d'accueil de 96 places.</b>	

### Communes faisant partie du réseau APER0

Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Essertes	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Jorat-Mézières	Savigny	
Maracon	Servion	

En 2017, l'assemblée des délégués de l'APER0 a été convoquée à deux reprises, en juin et en septembre.

Le Comité directeur, s'est réuni huit fois dans les bureaux de Servion, afin de traiter les affaires courantes.

A cela se sont ajoutées les séances des diverses commissions et les visites dans les différentes unités.

La Commission de gestion est composée de trois membres désignés sur la base d'un tournus annuel selon l'ordre alphabétique des Communes non représentées au Comité directeur. En 2017 les communes déléguées ont été Montpreveyres, Ropraz et Syens ; la commune de Vucherens a fonctionné en tant que Commune suppléante.

### ***Délégués des Communes au Comité directeur***

<b>Communes</b>	<b>Membres</b>	<b>Fonctions</b>
Forel (Lavaux)	Kaeser Olivier	Président
Jorat-Mézières	Préti Muriel	Membre
Oron	Bays Christophe	Membre
	Grossgluser Patricia	Membre
	Uldry Anne-Cécile	Membre
Savigny	Pipoz Louis	Vice-Président
Servion	Boand Yves	Membre

### ***Membres avec voix consultative***

Guzzon Isabelle	Directrice opérationnelle
Monney Chrystelle	Responsable des finances
Broillet Nathalie	Secrétaire

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent actuellement deux appartements situés dans le bâtiment du Chemin du Centre 6 à Servion (*bâtiment où se trouve la Poste*). Les baux à loyer de l'appartement du rez-de-chaussée et de la salle des combles, destinée à accueillir les enfants pour les repas de midi, situés tous les deux dans le même bâtiment ont été dénoncés pour la rentrée scolaire d'août 2017, date à laquelle la nouvelle structure prévue dans le collège intercommunal a ouvert ses portes.

Pour 2017, les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté à la Commune Fr. 100.- par habitant (Fr. 77.-/habitant pour les années 2015 et 2016).

### ***Accueil en milieu familial***

Aux structures citées ci-avant, s'ajoute le réseau des accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

### ***Accueil en structure privée***

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 ans à 5 ans du lundi au vendredi.



## **8. Services industriels**

### **8.1 Service des eaux**

Depuis juillet 2012 l'ensemble de la gestion du réseau de distribution d'eau du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (AISFE). Cette association est composée de délégués issus de la Municipalité et du Conseil communal. L'Association est autofinancée, ses ressources ordinaires proviennent des différentes taxes prélevées auprès des abonnés alimentés par le réseau de l'Association.

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis régulièrement à la Municipalité qui les tient à disposition de ses citoyennes et citoyens, sur demande.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

### **8.2 Télé-réseau communal**



Le télé-réseau alimentant le village de Servion (*le village de Les Cullayes n'est pas raccordé au télé-réseau*) est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, géré par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable.

Swisscom offre un raccordement Internet haut débit aussi bien à Servion qu'aux Cullayes permettant aux habitants des deux villages de bénéficier de la télévision et de toutes les technologies de dernière génération qui s'y rattachent.

Victime de son succès, l'armoire installée aux Cullayes en 2008 est arrivée à saturation. La Municipalité a entrepris de longs pourparlers avec Swisscom pour remédier à la situation et en automne 2017, grâce aux nouvelles technologies en place, Swisscom a pu « désaturer » l'ensemble de l'équipement VDSL. Les pannes intervenues, particulièrement durant les fêtes de fin d'année, ont été réparées au début du mois de janvier.

### **8.3 Eclairage public**

L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses sont régulièrement effectués d'années en années de manière groupée afin d'éviter des frais supplémentaires liés à la location d'une nacelle. Deux têtes de luminaire ont été remplacées le long du chemin piétonnier proche de l'ancien collège, appelé le « boulevard Hoffmann », dans le village de Les Cullayes, le mat existant a pu être conservé.

Profitant des travaux construction du collège intercommunal à Servion, la Municipalité a fait poser le futur éclairage public de la zone de rencontre prévue au Centre du village ainsi qu'une cellule sur le tableau du collège. Cette dernière permettra de brancher cet éclairage tout comme celui de la Rte du Vieux Collège sur un système de comptage.

La Municipalité donné suite aux demandes de la Romande Energie concernant le changement du compteur de plusieurs cellules crépusculaires. En mai 2017, ce fournisseur a annoncé la suppression prochaine des lignes basse tension pour l'éclairage public. Les raccordements devront désormais être installés en dehors des stations NT/BT afin de permettre une intervention rapide.

Le remplacement des lampes à mercure du village de Les Cullayes a été confié à une entreprise de la Commune.

Relevons que la Municipalité, soucieuse de l'environnement, étudie régulièrement les possibilités d'amélioration et d'économie dans ce domaine.

### **8.4 Service du gaz**

Notre commune est desservie à satisfaction par la société Holdigaz Prestations SA qui a remplacé la société Cosvegaz. Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec cette entreprise pour demander un devis.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **le Conseil communal de Servion**

- vu le préavis n° 05/2018 de la Municipalité du 30 avril 2018 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide**

- d'approuver les comptes 2017 et d'en donner décharge à la Municipalité,
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2017 et d'en donner décharge à la Municipalité.

### **Au nom de la Municipalité**

**Le Syndic**  
  
**Cédric Matthey**



**La Secrétaire**  
  
**Claudine Burri-Monney**

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 7 mai 2018.

**Municipal responsable : Monsieur Cédric Matthey, Syndic.**